



## Avis de Course

### Championnat de France des Croiseurs Légers 9 au 12 Mai 2018

# CLUB NAUTIQUE DE GIFFAUMONT

51290 GIFFAUMONT-CHAMPAUBERT (Marne)  
Station nautique - Lac du Der



La mention « [DP] » dans une règle de l' AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du Jury, être inférieure à une disqualification.

## **1. REGLES**

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*,
- 1.2 Les prescriptions nationales traduites pour les concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions »,
- 1.3 Les règlements fédéraux.
- 1.4 Le règlement de Police du Lac (téléchargeable sur le site internet du Championnat)
- 1.5 En cas de traduction de cet avis de course (AC), le texte français prévaudra.

## **2. PUBLICITE [DP]**

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice (AO). Si cette règle est enfreinte, la [Réglementation World Sailing 20.9.2](#) s'applique.

## **3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION**

- 3.1 La régata est ouverte aux bateaux en règle avec leur autorité nationale. Les bateaux sous pavillon français devront disposer de l'armement de sécurité requis par l'arrêté du 10 février 2016. Les bateaux non francisés devront être en conformité avec leur législation nationale en vigueur.
  - 3.1.1 La régata est ouverte aux bateaux appartenant aux groupes A, B, R1, R2 et L de la classe OSIRIS Habitable.
  - 3.1.2 Chaque bateau devra porter une flamme de couleur remise lors de l'inscription par l'AO.
  - 3.1.3 La régata n'est pas ouverte aux bateaux listés en table H100 (bateaux titulaires d'un certificat de rating OSIRIS Habitable, donnant lieu à un classement « bis »).
- 3.2 Nombre d'équipiers :
  - 3.2.1 Sur la fiche d'inscription jointe à cet AC, le barreur confirme la constitution de son équipage et doit préciser le nombre d'équipiers embarqués, barreur compris.
  - 3.2.2 Pendant toute la durée de la compétition (de la 1ère course courue jusqu'à la dernière) le nombre d'équipiers embarqués, barreur compris, ne peut pas être modifié sauf après autorisation du jury, suite à une demande justifiée par des circonstances exceptionnelles.
- 3.3 L'inscription et le paiement peuvent se faire :
  - 3.3.1 Par courriel, envoi de la fiche d'inscription enregistrée au format PDF à l'adresse mail du Club Nautique de Giffaumont [cngiffaumont@orange.fr](mailto:cngiffaumont@orange.fr) paiement par virement. (RIB du CNG joint en annexe).
  - 3.3.2 Par envoi postal de la fiche d'inscription à **CN Giffaumont, Port de Giffaumont, Station Nautique, 51290 GIFFAUMONT-CHAMPAUBERT**, accompagnée du paiement par chèque bancaire à l'ordre du C.N.G.
- 3.4 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
  - Leur licence Club FFVoile mention « compétition » valide, attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition,
  - ou leur licence Club FFVoile mention « adhésion » ou mention « pratiquant » accompagnée d'un certificat médical datant de moins d'un an de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition.
  - une autorisation parentale pour les mineurs,
  - Si nécessaire, l'autorisation de port de publicité,
  - Le contrat de jauge OSIRIS Habitable valide.

Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- Un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
- Le contrat de jauge OSIRIS Habitable valide
- Un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de 2 millions d'euros.
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

#### 4. DROITS À PAYER

Les droits requis sont les suivants : (\*cachet de la poste faisant foi pour les inscriptions par courrier postal)

Longueur du bateau	Droits à payer jusqu'au 30 avril 2018*	Droits à payer après le 30 avril 2018*
Bateaux jusqu'à 6m inclus	145 €	215 €
Bateaux de + 6m	185 €	255€

Les droits à payer comprennent pour chaque bateau : l'inscription, la participation au championnat, la place de port (avec eau et électricité pour les bateaux de plus de 6m), le repas des équipages (uniquement barreur et équipiers), le pot d'accueil de la cérémonie d'ouverture, l'apéritif de la remise des prix, une dotation. Sont compris également le stationnement des véhicules, remorques et camping-cars.

Le besoin de mise à l'eau au moyen d'une grue devra être spécifié sur la fiche d'inscription avec le jour d'arrivée et l'heure approximative.

Plages horaires des grutages gratuits :

- Mise à l'eau : mercredi 9 mai matin et après-midi, jeudi 10 mai matin pour les mises à l'eau,
- Sortie d'eau : samedi 12 mai dès la fin de la dernière course jusqu'à 19h30 et dimanche 13 mai de 7h00 à 10h00. Un planning de sortie d'eau sera établi tenant compte de l'éloignement des équipages.

En dehors de ces plages il sera possible de gruter (service payant) sur rendez-vous avec le concessionnaire (Service Loisirs).

Les droits à payer ne comprennent pas : les repas des équipages supplémentaires pour les accompagnateurs, les paniers repas, le branchement électrique des camping-cars.

- Tickets supplémentaires pour la soirée des équipages (accompagnateurs) prévus à la pré-inscription 23€, demandé à la confirmation de l'inscription au prix de 25€. Après la fin de la confirmation des inscriptions, ils seront au prix de 28€.
- Paniers repas de la première journée à commander à la pré-inscription au prix unitaire de 9€.
- Les paniers repas des autres journées seront à commander et à régler la veille pour le lendemain matin, directement auprès de la buvette.
- Raccordement électrique des camping-cars 5 € à prévoir à la pré-inscription (10 € sur place).

NOTA : Le camping sous toile sur le site n'est pas autorisé. À 300 m du Club, le « Camping de la Plage » peut vous accueillir.

#### 5. PROGRAMME PREVISIONNEL

Date :	Heure	
Mercredi 9 mai 2018	9h00 à 12h00 13h30 à 19h30	Inscriptions et confirmations, jauge, mise à l'eau, grutage
Jeudi 10 mai 2018	8h00 à 12h00 10h30 13h00 14h30 19h30	Inscriptions et confirmations, jauge, mise à l'eau, grutage 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement, course d'entraînement Briefing 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement, courses à suivre Pot d'accueil
Vendredi 11 Mai 2018	10h00 19h30	1 <sup>er</sup> signal d'avertissement, courses à suivre Pot de débriefing
Samedi 12 Mai 2018	10h00 20h00	1 <sup>er</sup> signal d'avertissement, courses à suivre. Repas des équipages avec résultats et remise des prix
Dimanche 13 Mai 2018	07h00 10h00	Sortie d'eau des bateaux Fin des grutages gratuits

Le samedi 12 mai, aucun signal d'avertissement ne sera donné après **16h00**.

#### 6. JAUGE

Les opérations préalables de jauge se dérouleront le mercredi 9 mai 2018 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30 et le jeudi 10 mai 2018 de 8h00 à 12h00.

Des contrôles sur la jauge pourront être effectués sur l'eau avant le départ, entre chaque course et après l'arrivée.

## **7. INSTRUCTIONS DE COURSE**

Les instructions de course et les annexes seront :

- affichées sur le tableau officiel de la régata.
- disponibles par téléchargement sur le site internet FFVoile et sur le site du CNGiffaumont.

## **8. LES PARCOURS**

Les parcours seront du type côtier ou construit.

## **9. CLASSEMENT**

9.1 Trois courses doivent être validées pour valider la compétition.

9.2 Le calcul du temps compensé sera fait selon le système temps sur temps avec CVL pour les parcours construits et du temps sur distance avec CVL pour les parcours côtiers.

## **10. PLACE AU PORT ET MISE À L'EAU DES BATEAUX [DP]**

10.1 La mise à l'eau et la sortie peuvent se faire par la grue du Port (voir fiche de pré-inscription) ou bien de façon autonome sur le plan incliné de mise à l'eau selon le choix des équipages. Chaque équipage doit informer l'AO de son jour d'arrivée, du moyen utilisé et de l'horaire prévu de mise à l'eau.

10.2 Chaque bateau devra respecter les instructions d'amarrage données par la capitainerie.

10.3 Les bateaux au port garderont leurs places attribuées par l'AO pendant toute la durée du Championnat.

## **11. LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU [DP]**

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite rédigée par le skipper et validée au préalable par le comité technique.

## **12. COMMUNICATION RADIO [DP]**

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

## **13. PRIX**

Les trois premiers équipages dans les classes ou regroupement de classes concourant pour un titre de Champion de France, conformément au règlement du Championnat de France des Croiseurs Légers, recevront respectivement une médaille d'Or, d'Argent et de Bronze. Des prix seront également remis par l'AO.

## **14. DECISION DE COURIR**

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'organisateur de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

## **15. DROIT D'UTILISER LE NOM ET L'APPARENCE**

En participant à cette épreuve le concurrent autorise l'AO, la FFVoile et les sponsors de la compétition, à montrer et à utiliser, à quelque moment que ce soit, des photos, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même ou de son bateau pendant la période de la compétition intitulée « Championnat de France des Croiseurs Légers 2018 » à laquelle le concurrent participe et à utiliser sans compensation son image sur tous matériaux liés à ladite épreuve.

## **16. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

### **Contact**

Club Nautique de Giffaumont, Port de Giffaumont, 51290 GIFFAUMONT-CHAMPAUBERT

Téléphone : 03 26 72 81 23-

Adresse courriel : [cngiffaumont@orange.fr](mailto:cngiffaumont@orange.fr)

Lionel BARDOT, Président du CNG



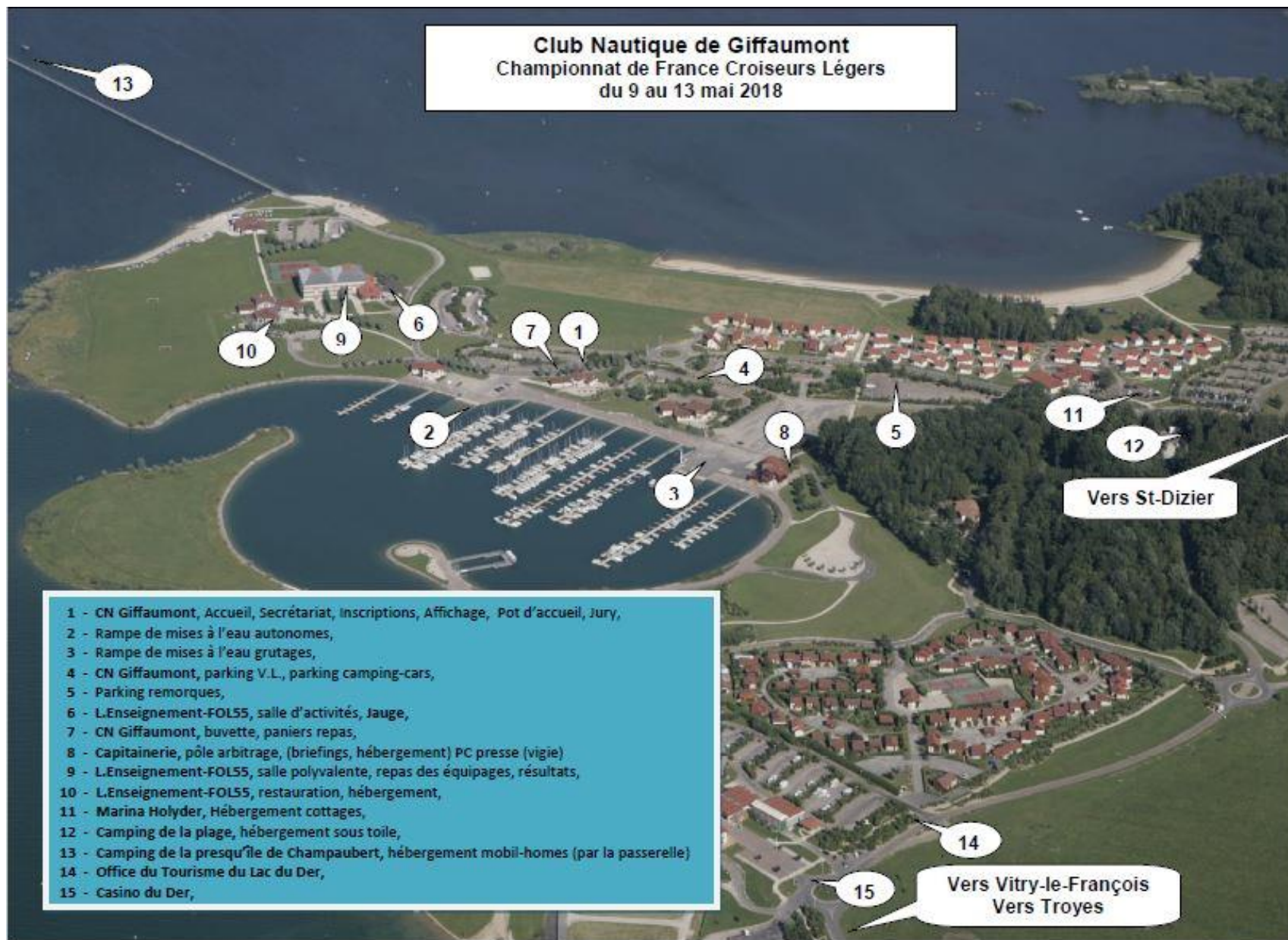
: 06 50 07 44 68

Jean-Paul TISSERAND Chargé des régates au CNG



: 06 76 11 89 09

**Club Nautique de Giffaumont**  
Championnat de France Croiseurs Légers  
du 9 au 13 mai 2018



- 1 - CN Giffaumont, Accueil, Secrétariat, Inscriptions, Affichage, Pot d'accueil, Jury,
- 2 - Rampe de mises à l'eau autonomes,
- 3 - Rampe de mises à l'eau grutages,
- 4 - CN Giffaumont, parking V.L., parking camping-cars,
- 5 - Parking remorques,
- 6 - L.Enseignement-FOLS5, salle d'activités, Jauge,
- 7 - CN Giffaumont, buvette, paniers repas,
- 8 - Capitainerie, pôle arbitrage, (briefings, hébergement) PC presse (vigie)
- 9 - L.Enseignement-FOLS5, salle polyvalente, repas des équipages, résultats,
- 10 - L.Enseignement-FOLS5, restauration, hébergement,
- 11 - Marina Holyder, Hébergement cottages,
- 12 - Camping de la plage, hébergement sous toile,
- 13 - Camping de la presqu'île de Champaubert, hébergement mobil-homes (par la passerelle)
- 14 - Office du Tourisme du Lac du Der,
- 15 - Casino du Der,



## ANNEXE PRESCRIPTIONS FEDERALES

F.F.Voile Prescriptions to RRS 2017-2020 translated for foreign competitors

(\* FFVoile Prescription to **RRS 64.3** (*Decisions on protests concerning class rules*):

The jury may ask the parties to the protest, prior to checking procedures, a deposit covering the cost of checking arising from a protest concerning class rules.

(\* FFVoile Prescription to **RRS 67** (*Damages*):

Any question about or request of damages arising from an incident involving a boat bound by the Racing Rules of Sailing or International Regulation to Prevent Collision at Sea depends on the appropriate courts and cannot be dealt by the jury.

(\* FFVoile Prescription to **RRS 70.5** (*Appeals and requests to a national authority*):

The denial of the right of appeal is subject to the written authorization of the Fédération Française de Voile, received before publishing the notice of race. This authorization shall be posted on the official notice board during the event.

(\* FFVoile Prescription to **RRS 78.1** (*Compliance with class rules; certificates*):

The boat's owner or other person in charge shall, under his sole responsibility, make sure moreover that his boat complies with the equipment and security rules required by the laws, by-laws and regulations of the Administration.

(\* FFVoile Prescription to **RRS 86.3** (*Changes to the racing rules*):

An organizing authority wishing to change a rule listed in RRS 86.1(a) in order to develop or test new rules shall first submit the changes to the FFVoile, in order to obtain its written approval and shall report the results to FFVoile after the event. Such authorization shall be mentioned in the notice of race and in the sailing instructions and shall be posted on the official notice board during the event.

(\* FFVoile Prescription to **RRS 88** (*National prescriptions*):

Prescriptions of the FFVoile shall neither be changed nor deleted in the notice of race and sailing instructions, except for events for which an international jury has been appointed.

In such case, the prescriptions marked with an asterisk (\*) shall neither be changed nor deleted in the notice of race and sailing instructions. (The official translation of the prescriptions, downloadable on the FFVoile website [www.ffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr), shall be the only translation used to comply with RRS 90.2(b)).

(\* FFVoile Prescription to **RRS 91(b)** (*Protest committee*):

The appointment of an international jury meeting the requirements of Appendix N is subject to prior written approval of the Fédération Française de Voile. Such authorization shall be posted on the official notice board during the event.

FFVoile Prescription to **APPENDIX R** (*Procedures for appeals and requests*):

Appeals shall be sent to the head-office of Fédération Française de Voile, 17 rue Henri Bocquillon, 75015 Paris – email: [jury.appel@ffvoile.fr](mailto:jury.appel@ffvoile.fr), using preferably the appeal form downloadable on the website of Fédération Française de Voile: [http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/arbitrage/jury\\_appel.asp](http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/arbitrage/jury_appel.asp)



# Fiche d'inscription

Du 9 au 12 Mai 2018 - Lac du Der – Port de Giffaumont  
(Bateaux appartenant aux classes A, B, R1, R2, et L « OSIRIS Habitable »)

## BATEAU

Nom du bateau		Numéro de voile	
Type de bateau		Classe	
Longueur du bateau (en mètres)		Groupe Net	

## BARREUR

Nom			Prénom	
Adresse				
Code Postal		Ville		
N° Tél Portable		Adresse E-Mail		
Date de naissance		N° Licence.		
Nom du CLUB			Numéro du Club	

## Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné		Père <input type="checkbox"/>	Mère <input type="checkbox"/>	Tuteur <input type="checkbox"/>
De		N° Licence		
De		N° Licence		
Autorise le (s) mineur(s) à participer au Championnat de France des Croiseurs Légers 2018 qui aura lieu à Giffaumont, du 9 au 12 Mai 2018.				
Fait à		Le		Signature

## EQUIPAGE

Équipier (1) : Nom		Prénom		
N° Licence		Sexe	Masculin <input type="checkbox"/>	Féminin <input type="checkbox"/>
Équipier(2) : Nom		Prénom		
N° Licence		Sexe	Masculin <input type="checkbox"/>	Féminin <input type="checkbox"/>
Équipier(3) : Nom		Prénom		
N° Licence		Sexe	Masculin <input type="checkbox"/>	Féminin <input type="checkbox"/>
Équipier(4) : Nom		Prénom		
N° Licence		Sexe	Masculin <input type="checkbox"/>	Féminin <input type="checkbox"/>
Équipier(5) : Nom		Prénom		
N° Licence		Sexe	Masculin <input type="checkbox"/>	Féminin <input type="checkbox"/>

Je déclare avoir pris connaissance des différents règlements régissant cette épreuve et les accepter sans réserve et notamment qu'il appartient à chaque concurrent, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit ou non prendre le départ ou rester en course.

A ..... Le ..... 2018  
*Signature du chef de bord*

## Droits à payer

À joindre avec la Fiche d'Inscription					Total
Bateau jusqu'à 6 M inclus	145 €	Jusqu'au 30 Avril	215 €	Après le 30 Avril	
Bateau + de 6 M	185€	Jusqu'au 30 Avril	255 €	Après le 30 Avril	
Paniers repas première journée	9 €	Quantité		Sous total =	
Tickets supplémentaires pour le repas des équipages					
Pré-inscription	23 €	Quantité		Sous total =	
Confirmation inscription	25 €	Quantité		Sous total =	
Après	28 €	Quantité		Sous total =	
Grutage OUI - NON	Jour et heure d'arrivée			Le ____ Mai	À ____ H ____
Raccord. élect. Camping-car	5 €	Jusqu'au 30 Avril		Sous total =	
<b>TOTAL GENERAL =</b>					

## Paiement

### IMPORTANT

#### Documents à renvoyer au Club Nautique de Giffaumont :

- La Fiche d'inscription dûment remplie (2 pages)
- Le certificat de jauge du bateau ou de conformité valide.
- L'autorisation de port de publicité si besoin.
- Le règlement du total des droits à payer.

#### Modalités au choix :

- 1) **Par courrier postal** à l'adresse suivante :  
**Club Nautique de Giffaumont**  
**Port de Giffaumont**  
**Station Nautique**  
**51290 GIFFAUMONT- CHAMPAUBERT**  
 (cachet de la poste faisant foi pour les dates limites) joindre les documents demandés signés et un chèque bancaire à l'ordre du C.N.Giffaumont.
- 2) **Par courriel** à l'adresse Mail du Club Nautique de Giffaumont, « [cngiffaumont@orange.fr](mailto:cngiffaumont@orange.fr) » joindre en pièces jointes les documents demandés, signés au format pdf, paiement par virement (voir RIB ci-après).

#### RIB IBAN du CNG

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE - IBAN				
	Banque	Guichet	Numéro de compte	Clé
RIB FRANCE	11006	00600	37530921001	85
IBAN ETRANGER	FR76 1100 6006 0037 5309 2100 185			BIC AGRIFRPP810
<b>Domiciliation</b>	<b>Nom et adresse du titulaire</b>			
MONTIER EN DER (00600)	CLUB NAUTIQUE DE GIFFAUMONT			
Tél: 0325552939	BASE NAUTIQUE			
	51290 GIFFAUMONT CHAMPAUBERT			





# Hébergement Ligue Enseignement F.O.L-55(UFOLEP)

Les chambres du Centre d'Hébergement disposent de 3 à 5 lits selon le cas.

**Les DRAPS ne sont pas fournis. Veuillez Svp. prévoir un sac de couchage.**



**HEBERGEMENT et RESTAURATION**  
**03 26 62 10 30**  
[mail : contact@cslufolep.com](mailto:contact@cslufolep.com)

**Réservation AVANT le 30 Avril 2018**



## Réservation - Repas/Hébergement

**L'Hébergement** : Chambres de 3 à 4 Personnes - **prévoyez votre sac de couchage**,

L'Hébergement de Type Collectif est situé sur la Presqu'île de Rougemer dans les locaux de la **Ligue de l'Enseignement Meuse/ Ligue 55 FOL** / au cœur de la Station Nautique.

Les chambres (de 3 à 5 couchages)devront être libérées le Dimanche pour 9h30.

**Nom(s) et Prénom(s) :** \_\_\_\_\_

**Adresse E-mail :** \_\_\_\_\_ **Tél. Portable :** \_\_\_\_\_

	Coût / Personne	Nombre de Personnes	
<b>Mercredi 9 Mai 2018</b>			
Déjeuner de Type SELF	11,90 €	X .....	=..... € +
Dîner de Type SELF	11,90 €	X .....	=..... € +
Nuit/P'tit Déj./Taxe de Séjour	21.60 €	X .....	=..... € +
<b>Jeudi 10 Mai 2018</b>			
Déjeuner de Type SELF	11,90 €	X .....	=..... € +
Dîner de Type SELF	11,90 €	X .....	=..... € +
Nuit/P'tit Déj./Taxe de Séjour	21.60 €	X .....	=..... € +
<b>Vendredi 11 Mai 2018</b>			
Déjeuner de Type SELF	11,90 €	X .....	=..... € +
Dîner de Type SELF	11,90 €	X .....	=..... € +
Nuit/P'tit Déj./Taxe de Séjour	21.60 €	X .....	=..... € +
<b>Samedi 12 Mai 2018</b>			
Déjeuner de Type SELF	11,90 €	X .....	=..... € +
Nuit/P'tit Déj./Taxe de Séjour	21.60 €	X .....	=..... € +
<b>TOTAL</b>			<b>=..... €</b>

Bulletin de réservation à renvoyer **accompagné du Chèque de paiement** à l'ordre de :  
**Ligue de l'Enseignement F.O.L. 55** – Adresse Postale : Ligue Enseignement Station Nautique /Le  
 Port – Presqu'île de Rougemer – N° 7, Chemin des Millepertuis  
 51290 GIFFAUMONT-CHAMPAUBERT  
**Email :** [contact@cslufolep.com](mailto:contact@cslufolep.com) **Site :** <http://www.centres-der-argonne.fr>

## ANNEXE AUTRES HEBERGEMENTS et RESTAURATION

400 lits sont disponibles à proximité et alentours (bungalows, gîtes, chambres d'hôtes, mobil-homes, campings, etc...)

Pour tous renseignements et disponibilités vous pouvez vous adresser à :

### L'OFFICE DE TOURISME DU LAC DU DER

Station Nautique

Maison du Lac

51290 GIFFAUMONT CHAMPAUBERT

Tél : 0033 (0)3 26 72 62 80 Fax : 0033 (0)3 26 72 64 69

E-mail : [info@lacduder.com](mailto:info@lacduder.com) [www.lacduder.com](http://www.lacduder.com)

#### Campings:

<b>CAMPING DE LA PLAGE **</b> Station Nautique – Terrasse du Lac 51290 GIFFAUMONT-CHAMPAUBERT (à 300m. du Club)	Tél : 06 08 51 38 24 GPS : 48.550308/4.771968	<b>Camping pour tentes et caravanes pas de mobil home</b>
--	---	---

#### Bungalows :

<b>MARINA HOLYDER</b> 11 Presqu'île de Rougemer 51290 GIFFAUMONT CHAMPAUBERT (à 250m du Club)	Tél. : 03 26 72 84 04	Courriel : <a href="mailto:reservations@actisource.fr">reservations@actisource.fr</a> <a href="http://www.marina-holyder.com">www.marina-holyder.com</a>
--	-----------------------	---

#### Mobil-homes :

À 1500 mètres du Club-house à pied par la passerelle du bassin Sud et à 12 km en voiture		
<b>CAMPING DE LA PRESQU'ILE DE CHAMPAUBERT ****</b> 52290 BRAUCOURT	Tél. : 03 25 04 13 20 Fax : 03 25 94 33 51	Courriel : <a href="mailto:ilechampaubert@free.fr">ilechampaubert@free.fr</a> <a href="http://www.lescampingsduder.com">www.lescampingsduder.com</a>

#### Restaurants de GIFFAUMONT-CHAMPAUBERT :

<b>LE CHEVAL BLANC</b> 21, rue du Lac	Tél. : 03 26 72 62 65	Courriel : <a href="mailto:lechevalblanc@aol.com">lechevalblanc@aol.com</a> <a href="http://www.hotel-restaurant-cheval-blanc.fr">www.hotel-restaurant-cheval-blanc.fr</a>
<b>LE COMPTOIR JOA(Casino)</b> 6, rue du Port Promenade de l'île	Tél. : 03 26 74 98 00	Courriel : <a href="mailto:contact-lacduder@joa.fr">contact-lacduder@joa.fr</a> <a href="http://www.joa.fr">www.joa.fr</a>
<b>CROC' O' DER</b> Station Nautique Promenade de l'île	Tél. : 03 26 74 60 20 Port. : 06 85 27 69 75	Courriel : <a href="mailto:crocoder@orange.fr">crocoder@orange.fr</a>
<b>LA GRANGE AUX ABEILLES</b> 4, rue du Grand Der	Tél. : 03 26 72 61 97	Courriel : <a href="mailto:auxabeilles@wanadoo.fr">auxabeilles@wanadoo.fr</a> <a href="http://www.restaurant-lagrangeauxabeilles.com">www.restaurant-lagrangeauxabeilles.com</a>
<b>LE KIOSQUE</b> Station Nautique Promenade de l'île	Tél. : 03 26 72 30 44 Port : 06 37 76 69 99	Courriel : <a href="mailto:michelcudel@gmail.com">michelcudel@gmail.com</a>
<b>LE LEGENDER</b> Station Nautique Terrasse du Lac	Tél. : 03 26 72 32 71 Port : 07 86 87 22 64	Courriel : <a href="mailto:manuel51g@live.fr">manuel51g@live.fr</a>
<b>LA PIROGUE BLEUE</b> Station Nautique Promenade de l'île	Tél. : 03 26 72 18 60	